

2009: SB30

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Administratrices et administrateurs des affaires scolaires

EXPÉDITRICE : Karen Maxwell
Directrice, Direction des politiques d'immobilisations

DATE : Le 27 juillet 2009

OBJET : Processus de candidatures pour l'Initiative pilote des écoles vertes

Je vous écris pour vous faire part des critères et du processus de candidatures relatifs à l'Initiative pilote des écoles vertes.

En avril 2009, nous vous avons envoyé la note de service 2009 : SB14 pour présenter les détails de cette initiative conjointe du ministère de l'Éducation et du ministère de la Recherche et de l'Innovation (MRI). Le MRI a achevé son évaluation en deux étapes des entreprises qui conçoivent, fabriquent, mettent en marché et utilisent des technologies et produits écologiques novateurs. Au total, 32 entreprises ayant envoyé une déclaration d'intérêt au MRI et un plan d'affaires détaillé sont admissibles à l'Initiative pilote des écoles vertes.

Cette initiative a été spécialement conçue pour recenser les produits et technologies écologiques novateurs et encourager les conseils scolaires à les mettre à l'essai. Cette initiative, dont l'enveloppe s'élève à 20 millions de dollars, sera financée selon le règlement concernant l'attribution des Subventions pour les besoins des élèves (SBE). Des changements au règlement seront présentés au lieutenant-gouverneur en conseil aux fins d'approbation. Comme dans le cas de nombreuses allocations d'immobilisations dans le cadre des SBE, le financement sera assujéti à des conditions et devra notamment servir à acheter des produits ou technologies écologiques d'un groupe d'entreprises approuvées.

Échéancier du processus de candidatures pour le projet pilote

Le processus pour présenter les demandes de participation à l'Initiative pilote des écoles vertes comporte trois étapes :

- **14 août 2009** (Détermination des priorités du projet) – Indication préliminaire de l'intérêt d'un conseil à participer au projet pilote (responsable du projet d'un conseil, responsable d'un projet interconseils ou participant d'un projet interconseils).
- **11 septembre 2009** (Définition du projet) – Présentation de plus amples renseignements sur les propositions relatives au projet.
- **30 septembre 2009** – Date limite de présentation des candidatures pour le projet pilote.

Le Ministère examinera tous les projets pilotes aux fins d'approbation d'ici le mois d'octobre 2009. Les conseils dont les projets auront été retenus devront négocier et communiquer directement et adéquatement avec l'entreprise.

Projets pilotes admissibles

Afin d'être admissibles au processus de candidatures pour l'Initiative pilote des écoles vertes, les conseils scolaires doivent répondre aux critères suivants :

- L'entreprise doit indiquer de quelle façon ses produits/technologies se démarquent de ceux de ses concurrents ontariens;
- Ces produits et technologies ne doivent pas être utilisés dans plus de 200 écoles ontariennes;
- Le coût total de chaque projet ne doit pas excéder 2 M\$;
- Les produits/technologies doivent être opérationnels d'ici septembre 2010.
- Les produits/technologies doivent répondre à la définition d'« immobilisations » (bien amortissable) du Ministère;
- Toute école nommée dans une proposition devra être opérationnelle pendant au moins les dix prochaines années.
- Les conseils devront présenter au Ministère un rapport périodique sur certains critères de rendement pendant les deux années du projet pilote afin d'évaluer l'impact environnemental et les coûts de fonctionnement du produit ou de la technologie.

On encourage les conseils à présenter des propositions conjointes, surtout si cette procédure permet d'augmenter les possibilités de cueillette de données comparatives sur les impacts environnementaux.

Accès à la base de données en ligne de l'Initiative pilote des écoles vertes

Étant donné la nature de ce projet pilote, nous mettrons à l'essai une technologie en ligne de documents immatériels pour fournir des renseignements détaillés sur les entreprises et leurs technologies et produits et pour gérer le processus de candidatures. La plateforme électronique est fournie par ProGrid Ventures Inc. Nous nous excusons d'avance du fait que l'information en ligne n'est pas offerte en français, et c'est avec plaisir que nous vous offrirons des services de traduction si vous en avez besoin.

ProGrid a conçu deux services en ligne destinés aux conseils qui souhaitent participer à l'Initiative pilote des écoles vertes :

- Le service « Information et priorités » (Information and Priorities) donne des détails sur les entreprises et leurs produits et technologies et aide les conseils scolaires à repérer les projets qui sont potentiellement les plus intéressants. Ce service comprend également des fonctionnalités interactives qui permettent de calculer les avantages sur le plan de l'environnement et de l'exploitation offerts par les divers produits et technologies.
- Le service « Candidature en ligne » (On-line Applications) permet à un conseil de présenter des demandes de financement pour un ou plusieurs projets pilotes et de faire une évaluation initiale de ses candidatures en fonction des critères d'admissibilité.

Vous trouverez des directives sur la façon de s'inscrire et d'accéder à la base de données dans le site suivant :

<https://secure.benchmarkaction.com/Docs/GreenSchoolsSBInstructions.html>

Par mesure de sécurité, le personnel du conseil devra s'inscrire au système pour accéder aux données. Pour activer un compte, vous devez envoyer le nom, le numéro de téléphone et l'adresse courriel des membres du personnel qui examineront les produits et technologies visés par l'Initiative

pilote des écoles vertes ou qui présenteront une candidature pour celle-ci à l'adresse : greenschools@benchmarkaction.com. Les membres du personnel seront avisés par courriel lorsque leurs comptes seront activés, normalement dans les 24 heures suivant l'inscription.

Une fois leur compte activé, les membres du personnel pourront ouvrir une session dans le système et consulter la liste des entreprises, de leurs produits et technologies, des plans d'affaires détaillés et d'autres renseignements pertinents sur chaque projet pilote potentiel.

C'est avec enthousiasme que nous lançons l'Initiative pilote des écoles vertes, et nous espérons que cette initiative aura pour effet d'aider les conseils scolaires à réduire l'empreinte écologique de leurs écoles. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Fiona Menzies au 416 212-4444 ou à l'adresse Fiona.Menzies@ontario.ca.



Karen Maxwell

- c.c. Directrices et directeurs de l'éducation
- Surintendantes et surintendants des usines
- Surintendantes et surintendants de la planification
- Agentes et agents principaux des usines

